

JANVRY / BRIIS-SOUS-FORGES

Une nouvelle réunion s'est tenue en Préfecture le 13 décembre

Parking de l'A10 : 340 places au total

Une réunion s'est tenue en Préfecture lundi dernier, avec les parties concernées par le projet mené par la société Cofiroute d'augmenter la surface des aires de Briis-Janvry sur l'A10. Le nombre total de places de stationnement passerait de 176 à 340. Pour les élus locaux, le projet est toujours inacceptable.

C'est lundi 13 décembre dernier, à l'occasion d'une réunion qui s'est tenue en Préfecture, que Cofiroute a annoncé les bases de son projet officiel d'extension des aires de Briis-sous-Forges et Janvry, sur l'A10.

340 EMPLACEMENTS

Le nombre de places de stationnement passerait de 176 actuellement (80 vers Paris, 96 vers la province) à 340 (170 de chaque côté, 120 emplacements payants, 50 gratuits). « C'est effectivement une augmentation, mais pas si énorme que ce que la rumeur annonçait, concède-t-on chez Cofiroute. Par ailleurs, nous partons sur un stationnement payant et sécurisé, pour répondre à une forte demande des transporteurs. Enfin, ce mouvement s'accompagnera de l'augmentation des capacités d'accueil sur d'autres aires de services vers le sud ». Cofiroute propose également de gérer le flux des poids lourds par des messages d'information radio ou sur panneaux lumineux, prévenant ainsi les chauffeurs des capacités d'accueil des aires en temps réel. Mais la société prévient : « Même les meilleurs aménagements n'auront pas un effet optimal si les autorités ne prennent pas leurs responsabilités : les forces de police devront inciter les routiers à ne pas se garer n'importe où ». Autant d'éléments qui serviront de base à la société d'autoroute pour proposer un projet officiel d'extension des aires. En attendant, Cofiroute se félicite de cette concertation : « A l'occasion



Aujourd'hui, sur les aires de Briis et Janvry, le stationnement des poids lourds est anarchique et dangereux : par manque de place, les chauffeurs s'installent carrément sur les voies d'accès à l'autoroute.

de cette réunion, tout le monde est tombé d'accord sur le fait qu'il faut faire quelque chose rapidement, car il y a actuellement des problèmes de sécurité ».

C'est effectivement le seul point sur lequel tous s'accordent. Car pour les élus locaux, ces bases restent inacceptables. « Concrètement, la dernière proposition de Cofiroute a été revue à la baisse, et ils acceptent de répartir le flux entre Orléans et Briis. Mais le nombre de places de stationnement double malgré tout, on passe de 10 à 30 hectares sur les deux aires, rappelle Bernard Véra, sénateur-maire de Briis-sous-Forges. C'est un projet inacceptable. Nous redisons notre souhait qu'il n'y ait pas d'extension en terme de territoire et qu'on réaménage l'existant ».

Quant à Christian Schoettl, maire de Janvry, président de la communauté de communes du Pays de Limours, il réaffirme son opposition

farouche à ce projet : « On veut confiner ce problème à un niveau local alors que l'enjeu est national. Il existe déjà sur ces aires plus de places de stationnement que sur l'ensemble de la Francilienne. On nous annonce une baisse du nombre d'emplacement, mais sur le terrain, les acquisitions foncières correspondent aux premiers chiffres annoncés (Ndlr : 600 places). On croit nous faire taire avec une pseudo-concertation, mais il n'y a aucune avancée concrète : nous avons par exemple demandé une analyse des bruits, elle n'a jamais été faite. Et l'espèce de lobbying qui se fait élu par élu et au niveau du ministère pour nous étouffer nous donne encore plus d'énergie pour nous battre contre ce projet ».

La prochaine réunion en Préfecture doit se tenir courant janvier, Cofiroute pourrait alors soumettre un projet officiel.

Béatrice Gendron

CANTON DE SAINT-CHÉRON

Nuisances aériennes : les élus à l'Assemblée

Le 29 novembre, à l'Assemblée nationale, Geneviève Colot avait invité les élus de sa circonscription à rencontrer les représentants de la Direction générale de l'aviation civile. Ils ont exposé aux maires l'évolution de l'interconnexion sud programmée pour dans quelques semaines. La député a rappelé ses revendications : suppression des avions les plus bruyants, descente sans pallier, surélévations des routes, pénalisation des compagnies en infraction.

Sur l'ensemble de ces points des avancées notables sont en cours et il a été convenu d'une nouvelle rencontre pour un bilan d'étape à la fin du premier trimestre 2005.

EXEMPLE A PRENDRE

ARPAJON et sa région

ARPAJON *Sensibilisation à la propreté canine*

Pour une ville encore plus propre

Arpajon est une des seules communes de l'Essonne où la municipalité va au devant de la population pour l'encourager à utiliser les sacs prévus pour les déjections canines.



Jean-Claude Bourdelot et Michael Jestadt ont mené une nouvelle campagne de sensibilisation à la propreté canine.

Une fois par mois, depuis deux ans, une campagne de sensibilisation a lieu le samedi, alternativement le matin ou l'après-midi. Maryvonne Claude, conseillère municipale, Jean-Claude Bourdelot, maire-adjoint, et Michael Jestadt, éducateur canin bénévole, arpentent les rues d'Arpajon à la rencontre des propriétaires de chiens. Ils exposent l'utilité des sacs et en offrent, afin que chacun en ait un dans sa poche. Le maître doit être responsabilisé sur les actes de son animal et en ramassant la déjection, il montre l'exemple et encourage ces concitoyens à l'imiter. C'est essentiellement un effet boule de neige.

Aujourd'hui, quinze distributeurs sont à la disposition des propriétaires de chiens sur l'ensemble d'Arpajon et l'action s'étend à la

périphérie, essentiellement à la demande des résidents. 10 000 sacs biodégradables sont utilisés chaque année. Des efforts doivent encore être faits mais la municipalité est heureuse de constater une nette amélioration de la propreté dans la ville.

Dans cette campagne, deux objectifs sont visés : rendre la ville propre mais également améliorer l'image du chien et de son propriétaire. En moyenne, seulement 10% de la population possède un chien, ce qui représente pour la ville d'Arpajon 900 à 1 000 chiens. Il y a quelques années, existait une réelle difficulté de cohabitation entre propriétaires de chiens et les autres per-

sonnes. Des activités et des rencontres festives sont organisées, notamment lors de la foire aux haricots, pour démystifier le chien : « Il faut montrer que le chien peut être utile et qu'il ne doit pas être vu comme une nuisance », précise Michael Jestadt, en citant en exemple les chiens pour handicapés, les chiens guide-d'aveugles, les chiens pompiers et policiers. Les personnes, jusqu'ici réticentes à la présence d'animaux en ville, changent peu à peu leur point de vue et la cohabitation devient alors beaucoup plus facile.

Il ne faut pas oublier que laisser la déjection de son animal derrière soi sans la ramasser peut être verbalisé... Alors, propriétaires de chiens, n'oubliez pas, en sortant votre compagnon, le petit sac plastique qui permet d'améliorer la vie de tous. **Hélène Jovelot**

• Nathalie Kosciusko-Morizet rejoint le "staff" Sarkozy. Les premières nominations des secrétaires nationaux à l'UMP sont tombées lundi dernier. La députée de l'Essonne Nathalie Kosciusko-Morizet a été nommée par Nicolas Sarkozy secrétaire nationale chargée de l'environnement. La députée se dit « *heureuse de participer à la relance de l'UMP* ». Outre sa participation à l'exécutif du parti, la mission de NKM consistera à clarifier et faire mieux connaître les positions de l'UMP dans les dossiers environnementaux, tout en effectuant un travail d'« *acculturation* » sur les militants. C'est-à-dire les former à ce thème.

• Ligne D du RER : Franck Marlin refuse la fermeture des guichets. Franck Marlin réagit suite à l'annonce parue dans la presse de la disparition des guichetiers dans certaines gares du département, ainsi qu'à leur remplacement par des systèmes automatisés de billetterie. Dans un courrier au ministre, le député-maire d'Etampes-conseiller général de l'Essonne exprime son « *inquiétude* » sur le fonctionnement de la ligne D du RER et le service public des transports de voyageurs dans l'Essonne. « *Les mesures annoncées conduiraient à la suppression de 10 % du personnel concerné dans la région Ile-de-France (...). Il s'agit d'une politique de désertification qui va accentuer les problèmes d'insécurité dans les gares, la montée du mécontentement des usagers et la mobilisation des agents SNCF.* » Franck Marlin alerte le gouvernement sur les conséquences « *prises sans concertation* » dans un département comme l'Essonne « *où les transports publics font l'objet d'une vaste campagne de mécontentement* ».

Écrivez-nous

Rubrique courrier des lecteurs

Le Républicain : Bd des Champs-Élysées

B.P. 76 - 91062 Evry Cedex

FAX : 01.69.36.58.18

s.piraud@le-republicain.fr

